



Commissions du Conseil d'administration

Nomination Committee (NC)..... 2



Nomination Committee (NC)

Le Nomination Committee (NC) est élu par le Conseil d'administration au début de chaque exercice.

Le NC se compose - outre du Président du Conseil d'administration - de deux membres supplémentaires du Conseil d'administration. Le NC peut au besoin mandater des spécialistes externes. Le NC se constitue lui-même. Au terme de chaque exercice, le Président du Comité établit un compte-rendu, qui fait partie intégrante du rapport annuel du Conseil d'administration. Le NC se réunit en accord avec le Président du Comité aussi souvent que les affaires l'exigent mais au moins une fois par an. Un procès-verbal est rédigé lors de chaque séance (protocole décisionnel avec liste des tâches). Le NC soutient le Conseil d'administration dans tous les domaines du personnel dans son domaine de compétence. Cela inclut en particulier le choix et l'estimation de candidats pour la Direction et pour les comités du Conseil d'administration. De plus, le NC est responsable des conditions d'emploi du CEO ainsi que de la convention d'objectifs, du contrôle des objectifs réalisés et de l'évaluation du CEO.

Membres:

- Michael Rindlisbacher, President
- Marc-Anthony Anner, Vice-président
- Martin Affolter, Membre du conseil d'administration